



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article922>

La Case de Santé fermera-t-elle ses portes le 1er novembre prochain ?

- Cahiers d'exigences -



Date de mise en ligne : samedi 25 octobre 2014

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

La Case de Santé fermera-t-elle ses portes le 1er novembre prochain ?

Depuis huit années au coeur du quartier Arnaud Bernard à Toulouse, la Case de Santé a développé un projet innovant en matière de santé. Si aujourd'hui, les valeurs et principes mis en oeuvre dans son projet de santé trouvent un écho dans les discours publics en matière de santé, il n'en a pas toujours été ainsi, et surtout les actes peinent à suivre les paroles.

Huit années plus tard, la reconnaissance de la pertinence et de la qualité du travail accompli au sein de la structure est unanime. Cette reconnaissance, pour précieuse qu'elle soit, ne suffit pas à faire vivre la structure dont les besoins sont pourtant très modestes. La Case de Santé est citée, louée, montrée, érigée en modèle opérationnel, inscrit dans des plans et des contrats locaux... mais dès qu'il s'agit d'organiser son financement à hauteur de ses besoins réels, c'est une autre histoire !

Si les pouvoirs publics ne dégagent pas les moyens nécessaires d'ici-là, la Case de Santé fermera ses portes au 1er novembre 2014.

Succès de la journée Portes Ouvertes et lancement du Comité de Défense de la Case de Santé

La journée Portes Ouvertes du samedi 4 octobre était le premier rendez-vous public de la campagne lancée pour défendre la Case de Santé. Près de 150 personnes ont répondu à l'appel, usager-e-s de la Case de Santé, professionnel-le-s de santé ou du social avec qui nous travaillons au quotidien, habitant-e-s du quartier, militant-e-s associatifs ou soutien.

L'équipe a pu présenter le projet de santé de l'association, son histoire, le fonctionnement coordonné et pluridisciplinaire, les missions et actions conduites conjointement par le centre de santé et le Pôle Santé-Droits.

Son projet de santé peut se résumer simplement : proposer un échelon innovant en santé primaire, véritable alternative au système assis sur la médecine libérale, ouvert à tou-te-s mais orienté vers la lutte contre les inégalités sociales de santé.

Ouverte toute l'année, du lundi au vendredi, la Case de Santé a accueilli 850 personnes en 2011, 1090 en 2012, 1130 en 2013 et déjà plus de 1300 en 2014. Son activité annuelle représente entre 4000 et 4500 consultations en médecine générale, 500 consultations infirmières et près de 400 consultations psychologiques. S'y ajoutent plus de 2500 interventions du Pôle Santé-Droits.

Nous avons dans un deuxième temps détaillé sur la place publique le modèle économique de la Case de Santé et pointer les causes des difficultés financières qui sont les nôtres (voir plus bas).

Les échanges ont permis de proposer la création du Comité de Défense de la Case de Santé qui se réunira tous les samedis après-midi jusqu'à ce que le combat engagé porte ses fruits. Usager-e-s et soutiens, mobilisé-e-s ensemble sont déterminé-e-s à ce que la Case de Santé obtiennent les moyens nécessaires à la poursuite de ses actions.

Des prises de parole publiques ont également nourri ce premier rassemblement. Le collectif Droit au Logement

La Case de Santé fermera-t-elle ses portes le 1er novembre prochain ?

(DAL), le Réseau Education Sans Frontière (RESF), des professionnel-le-s... mais aussi Bernard Giusti, Président de la CPAM de la Haute-Garonne, qui a affirmé publiquement son attachement à "une structure unique au travail remarquable" et la nécessité, malgré les difficultés réglementaires, de trouver les moyens financiers nécessaires à la Case de Santé.

D'autres, absent-e-s ce jour-là, nous ont fait part de leur soutien et de leur participation active au Comité de Défense, en particulier Catherine Lemorton, Présidente de la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale, et qui a vigoureusement saisi le Ministère de la Santé de la situation de la Case de Santé.

La présence nombreuse et active lors de cette journée est un signe fort de la détermination qui nous anime. Grâce à vous tou-te-s la Case de Santé vivra !

Le Samedi, La Case de Santé reste ouverte contre la menace de fermeture !

Tous les samedis, au moins jusque fin octobre et tant que la menace qui pèse sur la Case de Santé n'est pas levée, nous nous retrouvons à la Case de Santé à partir de 14:00.

Ces rendez-vous du Comité de Défense de la case de Santé nous permettrons de faire un point régulier sur la situation, d'échanger les informations les plus récentes et de mettre en place les actions qui seront nécessaires à notre combat.

Soyez toutes et tous les bienvenu-e-s !

Sous la pression, l'ARS débloque 37 000 euros !

C'est une première victoire, mais le compte-à-rebours continue !

Devant la situation budgétaire très dégradée qui est la sienne, la Case de Santé a annoncé mi-septembre qu'elle devra fermer ses portes au 1er novembre prochain si, d'ici-là, les pouvoirs publics ne prennent pas des engagements financiers à même d'assurer l'exercice 2014 et de dégager des moyens pérennes pour que l'association fasse son travail dans des conditions normales pour les années qui viennent.

Notre appel a été largement entendu. La journée « portes ouvertes » organisée samedi 4 octobre a réuni près de 150 personnes à qui l'équipe de la Case de Santé a pu présenter, sur la place publique, le projet et son organisation, ainsi que l'état de la situation financière et les solutions nécessaires pour sortir de la crise.

A cette occasion, le Comité de Défense de la Case de Santé a pris naissance. Il réunit usager-e-s, habitant-e-s d'Arnaud Bernard, professionnel-le-s et partenaires opérationnels, associations et soutiens. Il se réunira tous les samedis après-midi à la Case de Santé tant que la menace qui pèse sur l'existence même de la Case de Santé ne sera pas levée.

Cette dynamique et les actions exercées à tous les niveaux, du Ministère de la Santé à l'ARS Midi-Pyrénées, commence à porter ces fruits. Le déblocage d'un financement complémentaire par l'ARS pour un montant de 37 000 euros cette semaine constitue une première victoire.

La Case de Santé fermera-t-elle ses portes le 1er novembre prochain ?

Cependant cette seule annonce ne suffit pas à régler la situation. Ce financement complémentaire est insuffisant au regard du déficit prévisionnel pour 2014. Il n'est donc pas une réponse suffisante pour assurer l'existence de la Case jusqu'au 31/12/2014, mais surtout il ne garantit en rien la pérennité de la structure au-delà de cette date.

Les moyens qui sont nécessaires à la Case de Santé existent. Ce déblocage express le prouve. L'ARS doit aller au-delà de l'annonce faite cette semaine. Les 37 000 euros portent son niveau de financement 2014 à 88 000 euros, un niveau qui reste inférieur à celui de 2012 et 2013. L'ARS doit également rassembler l'ensemble de nos partenaires financiers lors d'une table-ronde. Car si l'ARS a fait une première annonce, il reste à savoir ce que les autres partenaires entendent dégager comme moyens financiers supplémentaires à très court terme.

Si l'annonce de cette semaine devait être le seul élément tangible pour l'association à cette date, la décision de fermeture risque fort de devenir effective. Les 37 000 euros dégagés cette semaine ne lèvent pas l'urgence qui pèse sur nous.